



## Programme d'été

L'expérience estivale chez Bereskin & Parr, s.e.n.c.r.l. a pour objectif d'initier les étudiants et étudiantes en droit qui terminent leur première ou deuxième année au droit de la propriété intellectuelle. Les tâches leur sont attribuées sur la base de leur formation, de leur expérience et des intérêts particuliers de chacun d'entre eux. En outre, le cabinet offre une série de séances de formation conçues spécialement pour eux.

Chaque étudiant et étudiante relève officiellement d'un mentor qui l'encadre de conseils et de renseignements et qui s'entoure d'autres professionnels du cabinet pour lui assurer une rétroaction constructive. Durant son séjour, l'étudiant ou l'étudiante aura également l'occasion de discuter avec les membres du comité des professionnels sur l'état de ses progrès.

### Perfectionnement professionnel et programmes éducatifs

Nous croyons que la formation professionnelle et la formation juridique permanente sont fondamentales pour la réussite de l'étudiant, et nous sommes fiers d'avoir élaboré des programmes éducatifs complets qui couvrent une gamme de sujets et d'enjeux relatifs au droit de la propriété intellectuelle.

Nos programmes internes conçus spécifiquement pour les étudiants sont constitués d'une série de déjeuners-séminaires animés par divers professionnels du cabinet sur des thèmes qui se rapportent à leurs domaines de compétence. Les stagiaires sont aussi encouragés à assister aux réunions habituelles de leur groupe de pratique, qui sont structurées autour de questions d'actualité propres à certains domaines de pratique, et aux réunions mensuelles du cabinet, qui comprennent des exposés et une revue de l'évolution du droit de la propriété intellectuelle au cours du mois précédent.

Chez Bereskin & Parr, nous reconnaissons que le droit est en constante évolution et que la formation juridique permanente est nécessaire même pour les professionnels les plus aguerris. C'est pourquoi le cabinet organise régulièrement des séminaires sur le droit des marques de commerce et des brevets conçus pour assurer la formation professionnelle et le perfectionnement tant des stagiaires que des associés et des avocats.